

Ce jour-là, le ministre des Finances (M. Crosbie) ne s'est pas donné la peine de proposer de solution particulière au problème, en offrant, par exemple, de faciliter aux entreprises les conditions d'emprunt, comme il avait été proposé, entre autres, au cours de la campagne électorale du parti conservateur, afin d'aider les entreprises en faillite.

Je voudrais ajouter que la banque de la Colombie-Britannique, au contraire d'autres banques à charte, accorde aux petites entreprises un taux spécial de 1/2 p. 100 en-deça du taux bancaire préférentiel.

Le ministre a répété ce jour-là le thème électoral de son parti à l'intention des petites entreprises. Il s'est contenté de vanter les mérites de son parti et de rappeler que ce dernier représente et encourage les petites entreprises. Comme à l'accoutumée, il a imputé au gouvernement précédent tous les problèmes auxquels doit faire face le présent gouvernement.

Il est peut-être vain, mais légitime, d'affirmer que le ministre et son gouvernement ne font preuve d'aucune originalité lorsqu'il s'agit de régler nos problèmes économiques. Il est également vrai que les taux d'intérêt ont presque doublé en moins de 16 mois. Ils sont passés de 8 p. 100 à 15 ou 16 p. 100 aujourd'hui. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans travail. Nous risquons d'en voir des milliers d'autres dans la même situation.

Je puis vous en donner des exemples. A Vancouver, plus de 600 travailleurs dans l'industrie du contre-plaqué se sont retrouvés en chômage le mois dernier; au Québec et en Ontario, quelque 11,000 travailleurs de l'industrie de l'automobile ont été mis en disponibilité, certains temporairement, d'autres de façon permanente à la même époque. En effet, les taux d'intérêt élevés ont bouleversé notre économie. Il incombe aux députés de soulever ces questions. Je puis vous donner bien d'autres preuves, et il ne s'agit pas de simples sophismes de la part du NPD. Les conseils que je représente, et notamment le Conseil de Coquitlam, se sont donné la peine de m'envoyer des télégrammes à ce sujet. Il y en a d'autres qui viennent du président du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique. Je pourrais également citer un passage d'un article qui a paru dans le numéro du 9 novembre du *Globe* et qui s'intitule «Un brusque repli frappe les producteurs de bois de l'intérieur de la Colombie-Britannique». Je lis le premier paragraphe:

● (2235)

La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis...

Imitée au Canada

... a finalement entraîné le repli que l'on attendait depuis longtemps dans le marché du bois. La rapidité et l'importance de cette baisse est telle que les producteurs de l'intérieur de la Colombie-Britannique auront à prendre de graves décisions concernant la production au cours de la semaine prochaine.

Ce ralentissement n'est pas confiné aux États-Unis parce que nous imitons servilement la politique américaine relative aux taux d'intérêt. Je pourrais continuer.

Voici une lettre de la National Association of Tobacco and Confectionery Distributors. Elle s'adresse à tous les députés du Parlement et on y lit entre autre:

La politique du gouvernement est indéfendable et elle fait du tort aux industries de services qui doivent emmagasiner d'importantes quantités de biens de consommation essentiels. La politique du gouvernement ne peut causer des difficultés aux hommes d'affaires canadiens ainsi qu'aux consommateurs.

Les effets se font donc sentir un peu partout. Cette inquiétude que suscitent les taux d'intérêt élevés se fait sentir même dans les rangs des ministériels. Voici le titre d'un article qui a

L'ajournement

paru ce matin: «Un député conservateur d'arrière-ban dit que les taux d'intérêt élevés détruisent la libre entreprise», et selon cet article un certain nombre de députés d'arrière-ban conservateurs auraient exprimé leurs inquiétudes, entre autres un député de la Colombie-Britannique, le député de Prince George-Bulkley Valley (M. McCuish), qui, d'après le journal, aurait dit que les hommes d'affaires de sa circonscription consultent leurs avocats et leurs comptables pour trouver le meilleur moyen de faire faillite.

Un autre, le député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour), admet, d'après cet article, qu'il aimerait que M. Bouey soit remplacé lorsque son engagement prendra fin en février. Eh bien! je ne pense pas qu'il soit le seul.

On parle ensuite dans l'article du député de York-Nord (M. Gamble) et du député de Niagara Falls (M. Froese) qui est un entrepreneur. Le député de Lincoln (M. Higson) aurait dit que les gens aimeraient être assurés que s'ils consentent un certain apport—ce que le ministre des Finances appelle «serrer les dents»—ils voudraient être assurés que la situation finira par s'améliorer.

Je ne pense pas que les exemples que je viens de donner soient tellement partisans. Je pense que beaucoup d'énormités sont signalées de temps à autre, et nous voyons que le sommet de l'iceberg. J'imagine que la réponse à ma question, quand elle finira par arriver, sera la suivante: Attendez de voir le nanan du budget. Je l'attends avec impatience, puisque Noël n'est pas si loin.

Je me demande bien pourquoi les gouvernementaux adoptent des politiques si inefficaces et si impopulaires qu'ils ont eux-mêmes critiquées quand ils étaient dans l'opposition, si ce n'est pour empêcher une nouvelle affaire Coyne. Car s'ils adoptent une politique économique contraire aux conseils du gouverneur de la Banque du Canada, ce dernier risque de démissionner. Pour éviter une répétition de l'affaire Coyne, le gouvernement préférera peut-être attendre que le gouverneur disparaisse dans la nature en février. C'est peut-être là la raison. Ou peut-être est-ce qu'il n'a pas d'autre opinion sur la question. Mais il y en a qui pensent autrement.

Je recommanderai la lecture du texte publié en juillet dernier par le Canadian Institute for Economic Policy ainsi que les quatre ou cinq excellentes suggestions faites par Don McGillivray dans Southam Press. Le premier novembre il a parlé de faire disparaître l'écart entre intérêts canadiens et américains, de décourager les emprunts à l'étranger, de moins emprunter pour réduire le déficit de la balance des paiements courants à l'étranger et d'adopter des taux d'intérêt plus modérés pour créer des emplois et encourager l'investissement. Et il donne ainsi de nombreux conseils. Je n'ai pas le temps de les examiner en détail dans les sept minutes dont je dispose, mais il est indispensable que le ministre revienne sur cette politique.

Les Canadiens ne mentent pas, ils exigent des changements. Le gouvernement s'obstine et s'entête. La plupart des Canadiens, je pense, sont d'accord avec moi. Le ministre demande aux Canadiens de supporter le coup sans rien dire mais je pense que ce coup est mortel. Je pense que l'économie canadienne risque fort d'avoir été touchée en un endroit vital.